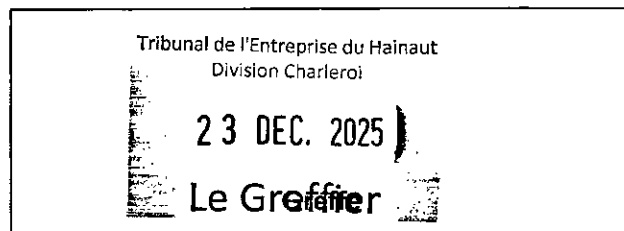
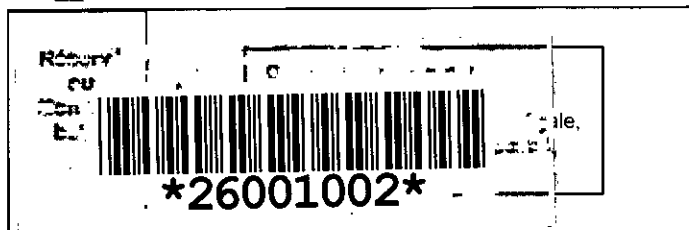


**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**N° d'entreprise : **0448 058 638****Nom**(en entier) : **BLAKLADER**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**Adresse complète du siège : **Box 124 - 512 23 Svenljunga (Suède)****Succursale: Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 - 6041 Charleroi****Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs**

Extrait des décisions du représentant légal du 16 décembre 2025

Le représentant légal a :

• décidé de conférer, à partir du 5 janvier 2026 et pour une durée indéterminée, avec faculté de subdélégation, la gestion journalière et courante de la succursale, notamment en matières commerciale, sociale et administrative à Madame Leen Peeters, domicilié à 2640 Mortsels, Liersesteenweg 340. Elle pourra, dès lors, ainsi l'engager et la représenter auprès de toutes les instances publiques et privées de même qu'auprès des fournisseurs et clients et en justice. Ces pouvoirs sont attribués sans limitation de durée jusqu'à révocation.

Ces pouvoirs sont attribués sans limitation de durée jusqu'à révocation. décidé d'accorder un pouvoir spécial à RSM InterFiduciaire SRL, ayant son siège à Lozenberg 18, 1932 Zaventem (BE0442.616.443), représentée par Werner Langendries avec la possibilité de substitution et le droit d'agir séparément, pour représenter la Succursale devant toutes les administrations fiscales, y compris la "T.V.A.", ainsi que devant l'administration du guichet d'entreprise et/ou le greffe du tribunal de commerce afin d'y effectuer toutes les demandes, inscriptions, modifications, radiations, suppressions et toutes opérations légales et administratives pour la Succursale, ainsi que la signature des formulaires I et II concernant la publication des décisions mentionnées ci-avant.

Extrait certifié conforme.

RSM InterFiduciaire SCRL
représentée par
Werner Langendries
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).